

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JUIN 2023

FB/TD/OR n° 2023/37

Objet de la délibération :

Subventions classes de découvertes, artistiques ou culturelles

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoirs : 6

Votants : 27

Date de la convocation :

06 juin 2023

Date de publication en ligne :

19 juin 2023

Auteur :

François BELHOMME
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 12 juin à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Jacques GAY, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELLOT, Sylvie ROUZET, Eric ROYNEL, Stéphanie RICHARD-DUHAMMEL, Emmanuel SAUTEUR, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Marie-France DURAND, Pouvoir à Jacques GAY
- Philippe POISSONNIER, Pouvoir à François BELHOMME
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Armelle THÉRON-CAPLAIN
- Thomas AMELOT, Pouvoir à Patricia EVENO
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à Bruno ESTAMPE

Absentes :

- Sonia DOKOUROFF
- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la réunion de la commission en charge des affaires scolaires du 04 avril 2023 ;

Considérant les projets de classes de découverte, artistiques et culturelles réalisés par les établissements scolaires ;

Madame Béatrice BONVIN, Adjointe aux affaires scolaires, expose :

Pour l'année scolaire 2022-2023, il est proposé d'attribuer la somme de **1 840.00 €** pour l'école primaire Louis Drouet, soit une participation de 80.00 € par enfant (23 enfants concernés)

Le projet présenté par l'école a été le suivant :

- Camping à la ferme pédagogique de Prunay-en-Yvelines.

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCORDE à l'école primaire Louis Drouet la subvention demandée dans les conditions susvisées ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se référant à la présente délibération ;



ÉPERNON
www.ville-epernon.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20230612-D23-06-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2023

Affichage : 14/06/2023



2023-83

FR

- DIT que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2023 de la commune.

Fait et délibéré à Épernon,

le 12 juin 2023



Secrétaire de séance
Béatrice BONVIN



Le Maire,
François BELHOMME



VILLE D'ÉPERNON
8 Rue du Général Leclerc - 28230 ÉPERNON
02 37 83 40 67 - www.ville-epernon.fr